



PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Corsica



Rapport d'activité 2022





PRO

Corsica

SOMMAIRE

3

NOTRE IDENTITÉ

4

NOS MISSIONS

5

LES CHIFFRES
CLÉS

6

LES FAITS
MARQUANTS

8

ZOOM SUR
LE CEP

9

NOS DISPOSITIFS

12

VERS 2022

[
T
]

PRO

Corsica

NOTRE IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2019, suite à la mise en application de la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel, le réseau des Fongecif a changé de nom pour devenir au 1er janvier 2020, le réseau Transitions Pro.

Transitions Pro, Partenaire d'Avenir

Les Transitions Pro sont les partenaires des salariés qui souhaitent se reconvertir. Présents dans chaque région, ils affichent l'ambition d'être le nouvel acteur référent des transitions professionnelles sur le territoire en :

- Permettant aux salariés d'accéder à de nouvelles compétences, de réussir leur transition professionnelle ou de créer leur propre activité,
- Développant des relations partenariales, au service des projets des salariés, avec les autres acteurs régionaux de l'emploi,
- Renforçant leur communication auprès des salariés mais également auprès des entreprises et de ses partenaires,
- Installant un nouveau paritarisme en région ouvert sur son environnement et qui s'engage en faveur du développement des compétences, de la transition professionnelle et plus généralement en faveur de l'emploi dans les territoires.

La gouvernance en Corse

Le réseau des 18 Transitions Pro est coordonné par Certif'Pro, l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle, en lien avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux.



La gouvernance de Transitions Pro Corsica est assurée par un conseil d'administration paritaire composé de représentations syndicales employés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO) et employeurs (CPME, MEDEF, U2P), dont la Co-Présidence est assurée par Eric ABELI (MEDEF) et Louis DUCREUX (CFDT).



NOS MISSIONS

Nos engagements et nos domaines d'expertise

Les missions de Transitions Pro Corsica ont continué d'évoluer tout au long de l'année 2021 et 2022, pour se concentrer sur la transition professionnelle des salariés.

Grâce à une expertise dans le domaine du développement des compétences et de l'emploi, nous avons su nous réinventer pour être encore plus près des réalités socio-économiques de notre territoire et de ses besoins en compétences, afin de permettre aux salariés de concrétiser leur projet professionnel.

Au quotidien, notre équipe a pour missions :

- ◆ D'identifier les besoins en matière d'emploi et de compétences sur le territoire Corse
- ◆ De développer et renforcer des partenariats avec l'ensemble des acteurs territoriaux en charge de l'emploi et du développement des compétences
- ◆ D'informer et d'accompagner les salariés vers les autres acteurs territoriaux, (opérateurs CEP, Pôle Emploi, AGEFIPH, ...)
- ◆ D'instruire, de financer et de suivre les demandes de financement du PTP et de la VAE au regard de la réalité socio-économique du territoire Corse
- ◆ D'organiser les sessions de validation et le jury de la certification CléA
- ◆ De délivrer le caractère réel et sérieux des projets dans le cadre du dispositif Démissionnaire
- ◆ De contrôler la qualité des parcours de formation dispensés
- ◆ De suivre la mise en œuvre du CEP en région

Notre ADN, s'engager au quotidien en faveur du développement de l'emploi dans notre territoire.

LES CHIFFRES CLÉS



329

Espaces personnels créés par les bénéficiaires

23 164

Connexions au site internet



1 328

Messages échangés avec les bénéficiaires depuis leur espace personnel

114

Réunions d'information en visio-conférence et/ou présentiel à destination des bénéficiaires et de nos partenaires



1 389

E-mails traités par nos services

75

Dossiers Projet de Transition Professionnelle (PTP) acceptés

58

Dossiers Démissionnaires validés

12

Dossiers VAE acceptés

2

Certifications CléA délivrées

3

Dossiers Transitions Collectives acceptés



1

Siège

2

permanences

Ressources

1 765 000€ (dotation)

172 000€ de la Collectivité de Corse

732 000 € (Transitions Collectives)

LES FAITS MARQUANTS

1 Le 17 janvier 2022, a été déployée une Campagne de Communication Nationale : « Pour changer de métier, le plus difficile ça a été d'y croire ! » (Flyers, bandeaux, signatures) et diffusion sur notre site internet et sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn, Youtube...)



2 Le 23 février 2022, Signature d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi, dans le but de renforcer la coopération pour faciliter les transitions professionnelles des demandeurs d'emploi et des salariés, en cohérence avec les mutations économiques que connaissent les entreprises.



3 Le 4 mai 2022, dans le cadre du partenariat noué entre la Collectivité de Corse et le Pôle Emploi en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi lancement des Comités Locaux de Formation organisés dans les 5 bassins d'emploi.



4 En janvier et juillet 2022, Transitions PRO Corsica a continué de développer sa notoriété, notamment via des spots radios et des articles dans les journaux locaux et les News letters de partenaires régionaux.



5 Transitions PRO Corsica s'est associé avec un ensemble de partenaires pour organiser le **1er salon régional de l'évolution et de la reconversion professionnelle** (du 7 au 18 novembre 2022). Sa finalité était d'informer le public sur les accompagnements, les dispositifs et les financements en lien avec les transitions professionnelles. Afin de permettre une couverture géographique régionale du salon la plus large possible et auprès du plus grand nombre le format mix « distanciel/présentiel »



Partenaires



Ajaccio / Mezzavia



Île-Rousse



Bastia /Furiani



Porto-Vecchio / Propriano



Corte





ZOOM

LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Créé par les partenaires sociaux, le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) a été institué par la loi de 2013 relative à la sécurisation de l'emploi, avant d'être défini par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Depuis lors, le CEP a pour objectif de garantir à tout actif qui en exprime le besoin, l'accès à un service d'appui universel, neutre, personnalisé et gratuit pour faire le point sur sa situation professionnelle, et le cas échéant, élaborer et formaliser un projet d'évolution professionnelle (cahier des charges du CEP de juillet 2014).

La philosophie du CEP quant à elle ne change pas. La Loi du 5 septembre 2018 dispose que "toute personne peut bénéficier tout au long de sa vie professionnelle d'un Conseil en Évolution Professionnelle, dont l'objectif est de favoriser l'évolution et la sécurisation de son parcours professionnel".

En revanche, l'arrêté du 29 mars 2019 fixant le nouveau cahier des charges du CEP, vient modifier substantiellement son contenu.

Le CEP est désormais mis en œuvre en 2 niveaux de conseil au lieu de 3 :

1. L'accueil individualisé et adapté au besoin de la personne
2. L'accompagnement personnalisé

La loi du 5 septembre 2018 pour "La liberté de choisir son avenir professionnel" vient renforcer le Conseil en Evolution Professionnelle en le dotant non seulement d'une gouvernance nationale, avec la désignation de France Compétences comme instance en charge du suivi et de l'évaluation, mais également d'un budget dédié pour l'opérateur des actifs occupés.

5 OPÉRATEURS CEP

Quant à la mise en œuvre du CEP sur les territoires, elle est désormais confiée par la loi aux 4 opérateurs de droit : Pôle emploi, Missions Locales, APEC et le réseau des Cap Emploi, ainsi qu'à un opérateur pour les actifs occupés par région, désigné par France Compétences dans le cadre d'un appel à projet national.



En Corse, Transitions Pro a placé la mission de suivi du CEP sous 4 axes principaux



En Corse, 82 lieux d'accueil délivrent du CEP, tout opérateur confondu.



En parallèle, la Loi confie aux Commissions Paritaires Interprofessionnelles Régionales, dénommées Transitions Pro, la mission de suivre la mise en œuvre du Conseil en Evolution Professionnelle sur le territoire régional.

Ainsi elles structurent et articulent cette mission en lien avec France Compétences et sont chargées de lui remettre annuellement un rapport (sur la base d'une méthodologie définie par France Compétences et d'indicateurs transmis par les 5 opérateurs CEP).

Ce suivi fait également l'objet d'un partage et d'un échange dans le cadre du CREFOP.



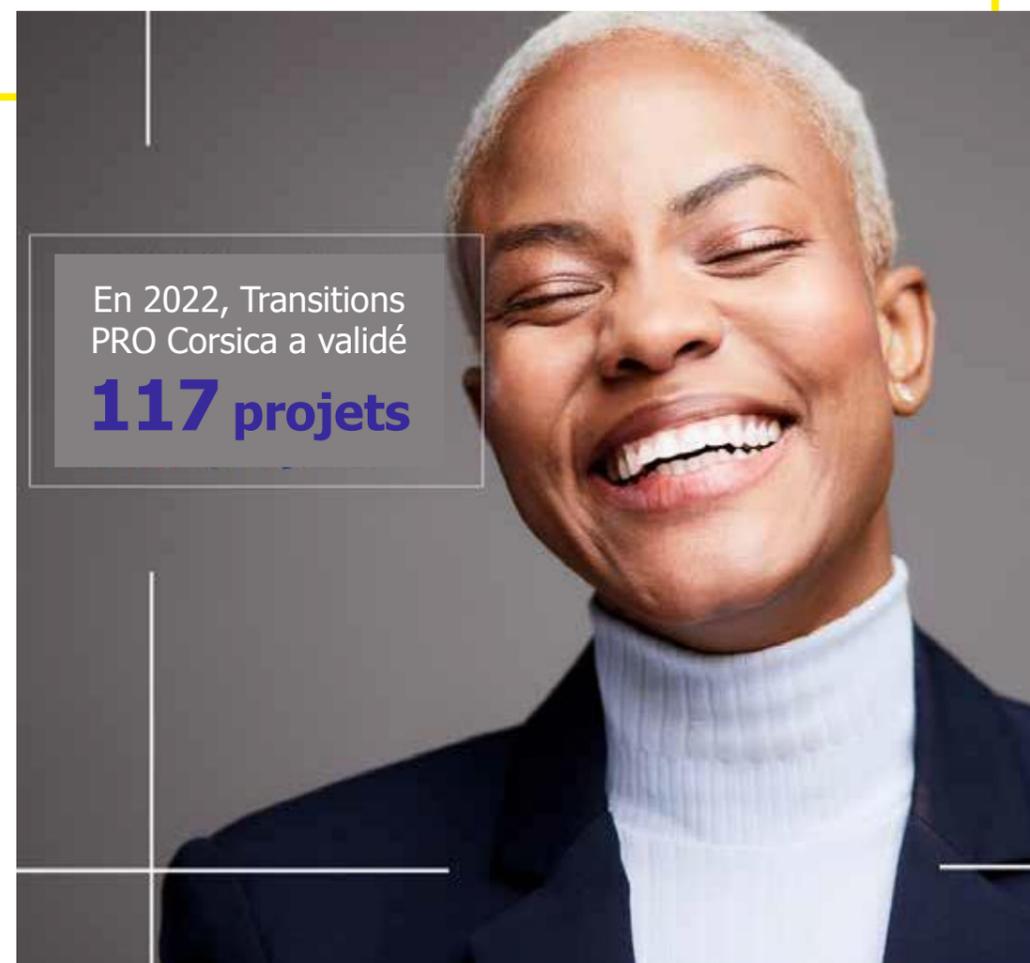
NOS DISPOSITIFS

Transitions Pro Corsica gère plusieurs dispositifs au service de la reconversion des salariés :

- Le Projet de Transition Professionnelle, PTP
- Transitions Collectives
- Le dispositif Démissionnaire
- La Validation des Acquis de l'Expérience, VAE
- La Certification CléA

Ces dispositifs permettent aux salariés d'évoluer, de changer de métier, de créer ou reprendre une entreprise, de suivre une formation ou bien encore de monter en compétences ou de valider des acquis professionnels.

Il existe un dispositif pour chaque projet !



En 2022, Transitions
PRO Corsica a validé

117 projets

[Le Projet de Transition Professionnelle, PTP]



Le Projet de Transition Professionnelle permet à un salarié de s'absenter de son poste de travail pour suivre une formation afin d'acquérir de nouvelles compétences, dans le but de changer de métier ou de profession.



Caractéristiques des dossiers

116 dossiers déposés
92 dossiers éligibles
75 dossiers financés, soit un taux d'acceptation de 83%

Durée moyenne de la formation suivie : 810 heures

Coût moyen d'un dossier : 24 004€
Coût moyen pédagogique : 6 580€

*dont 7 PTP hors temps de travail

Caractéristiques des demandeurs



67% des demandes émanent de salariés en CDI et 91% concernent des projets de formation sur le temps de travail



64 % des dossiers financés concernent des femmes

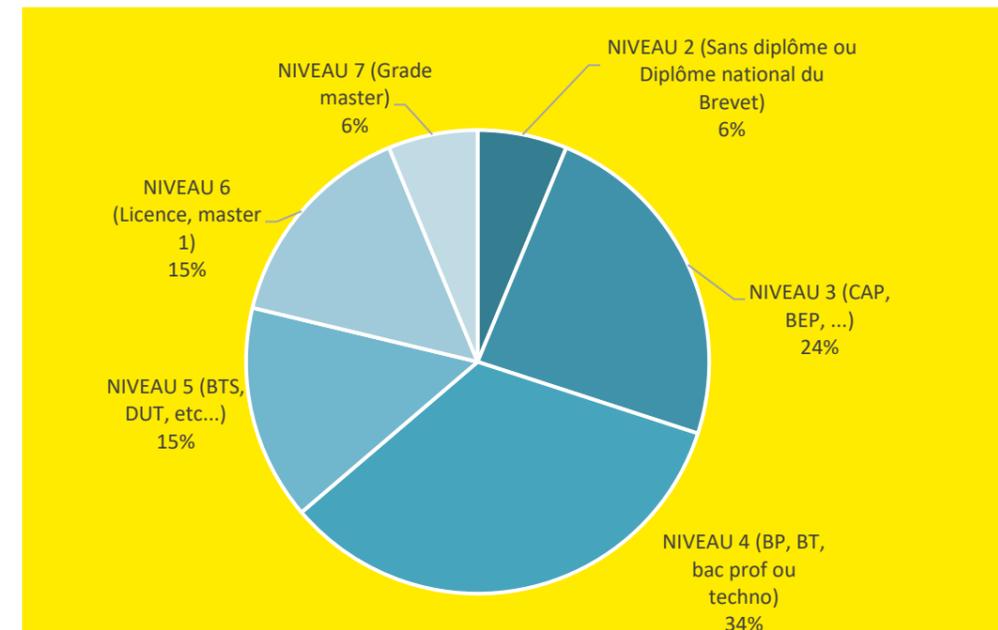
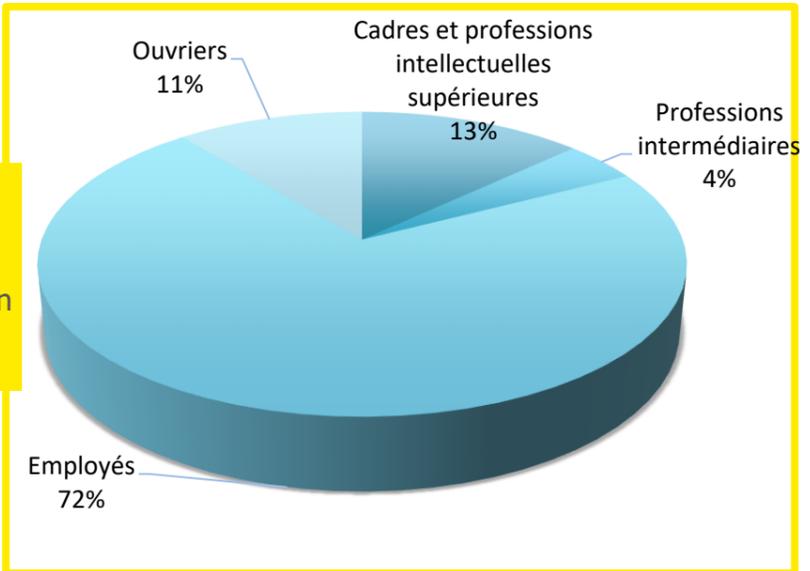


Près des ¾ des salariés ont entre 26 et 44 ans

Répartition	Tranche d'Age
71%	Moins de 45 ans
29%	Plus de 45 ans

Catégorie socioprofessionnelle

72 % des bénéficiaires d'un PTP ont un statut d'employé

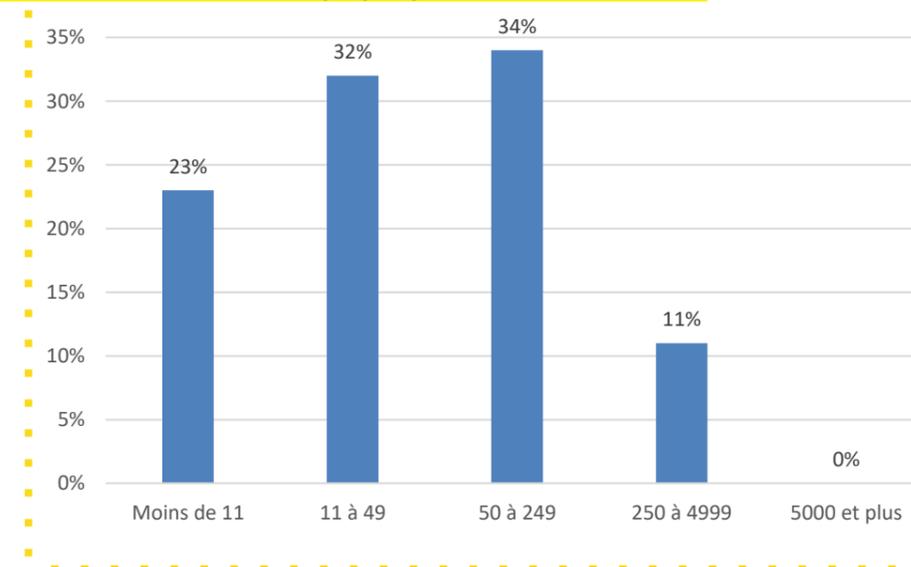


Niveau d'études

30 % des bénéficiaires n'ont pas le baccalauréat

Taille de l'entreprise

89 % des bénéficiaires sont employés par des TPE-PME



Top 20 des métiers visés en 2022

(catégories sur la base des codes ROME)

[J1501] Soins d'hygiène, de confort du patient
[M1203] Comptabilité
[J1506] Soins infirmiers généralistes
[A1411] Élevage porcin
[G1204] Éducation en activités sportives
[K1303] Assistance auprès d'enfants
[I1306] Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air
[K1801] Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle
[M1805] Études et développement informatique
[K1301] Accompagnement médicosocial
[M1608] Secrétariat comptable
[K1403] Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
[K1102] Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique
[J1504] Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire
[A1416] Polyculture, élevage
[K1104] Psychologie
[H2207] Réalisation de meubles en bois
[F1603] Installation d'équipements sanitaires et thermiques
[G1602] Personnel de cuisine
[F1602] Électricité bâtiment

78 dossiers PTP et
Transitions Collectives
financés

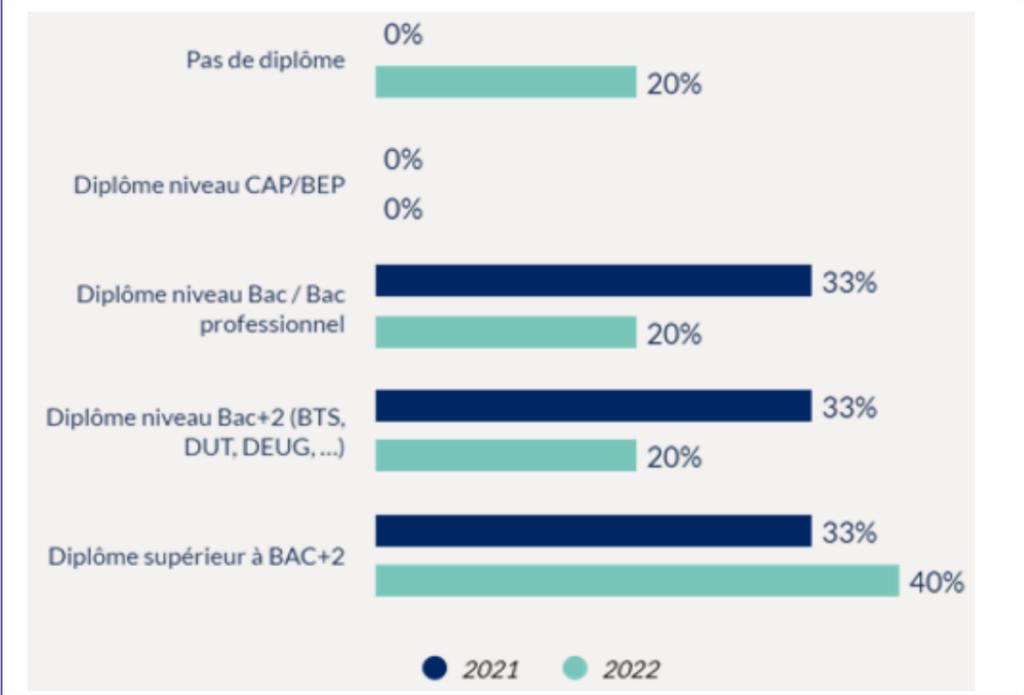
LISTE DES FORMATIONS / MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS

MÉTIER OU FORMATION VISÉ

Titre Prof. ASSISTANT DE COMPTABILITE ET D'ADMINISTRATION
DE - AIDE-SOIGNANT
BPREA : EXPLOITATION AGRICOLE
BPJEPS
CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF
DE - DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER OU INFIRMIERE
Titre Prof. CONSEILLER EN INSERTION
BREVET MECANICIEN 750KW
CAFERUIS
D.E ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
FIMO TRANSPORTS DE MARCHANDISES
MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION
TP - RESPONSABLE ETABLISSEMENT TOURISTIQUE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE
BREVET DE CAPITAINE 200
CAP BOUCHER
CAP EBENISTE
CAP ELECTRICIEN
CAP INSTALLATEUR EN FROID ET
CAP TOURNAGE EN CERAMIQUE
titre Prof. CUISINIER
LICENCE DE PSYCHOLOGIE (3E ANNÉE)
CAP MAÇON DES BÂTIS ANCIENS
MASTER - ERGONOMIE
RESPONSABLE DE PROJET WEBMARKETING ET
Titre Prof. SOMMELIER CAVISTE AMBASSADEUR
Titre Prof. DÉVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE

[Le dispositif Démissionnaire]

Niveau d'études
80% des bénéficiaires avaient un diplôme équivalent ou supérieur au BAC avant leur projet de reconversion



Caractéristiques des demandeurs et projets

- Une majorité de dossiers concerne des projets de création/reprise d'entreprise

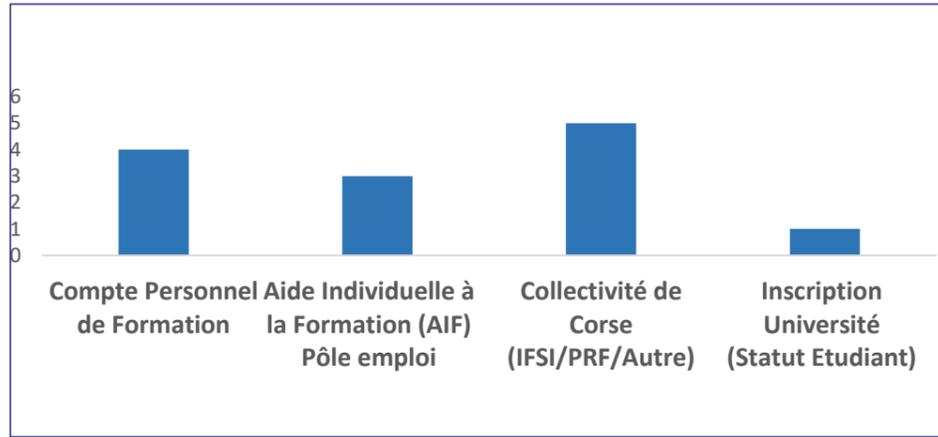
 - 83 % avaient un projet de création d'entreprise, seuls 7 % d'entre eux n'ont pas encore immatriculé leur entreprise.
 - 17 % avaient un projet de reprise d'entreprise,
 - 100% ont bénéficié de l'ARCE ou de l'ARE du Pôle Emploi.
- 57% des projets concernent des Hommes
- Près de la moitié des porteurs de projets ont entre 35 et 44 ans

Formations suivies dans le cadre du dispositif démissionnaires

DE D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
BREVET DE MECANICIEN 250KW
BTS DIETETIQUE
CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE
CONSEILLER EN NATUROPATHIE
DEEJE
DE D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE - IBODE
FIMO MARCHANDISES
FORMATION CHORÉGRAPHIQUE PRÉPARATOIRE 1
FORMATION DATA CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR
MENUISIER AGENCEUR
TITRE PROFESSIONNEL ASCA

Financements pour les parcours de formation

Parcours de formation finalisés ou en cours



i Ce dispositif démissionnaire, issu de la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » permet aux salariés de démissionner de leur emploi et de percevoir l'allocation chômage pour concrétiser leur projet de reconversion, de création ou de reprise d'entreprise.

+ **Caractéristiques des dossiers**

- 59 dossiers étudiés
- 58 dossiers validés
- Soit 99 % de dossiers validés



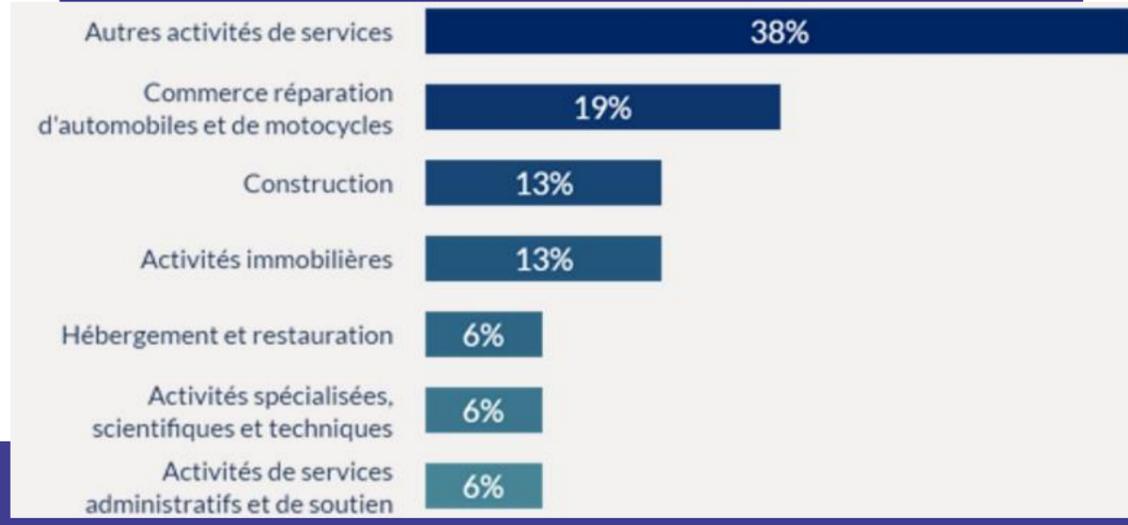
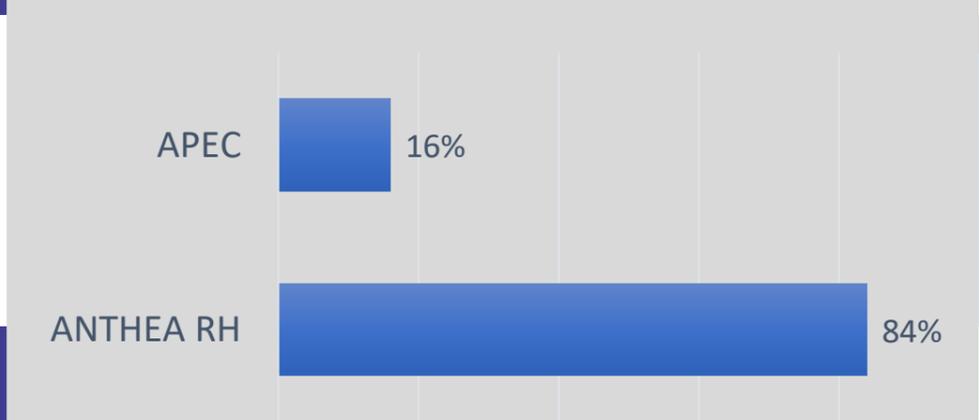
Technicien Electronique et Qualité pendant 20 ans, devenir pilote de ligne était un rêve de gosse que j'ai considéré comme inaccessible pendant longtemps. Il a suffi de décrocher mon téléphone pour obtenir un rendez-vous et tout est parti de là ! Une fois la formation en poche, j'ai intégré grâce au Dispositif Démissionnaire la compagnie Air Corsica pour toute la phase de cours aux sols et de simulateur, lesquels devaient se conclure par le premier contrat de pilote de ligne à la fin du mois d'avril 2020. Dans cette période, le dispositif démissionnaire a été indispensable. Au bout d'un an d'attente finalement, mars 2021, reprise de la formation chez Air Corsica. Je signe finalement mon premier contrat saisonnier entre mai et septembre 2021. Reprise des vols le 1er avril 2022 en CDD, avant d'atteindre le Graal : le CDI en novembre 2022 !

**FREDERIC,
Pilote de ligne**

Dispositif Démissionnaires & Parcours "Création d'Entreprise"
Répartition par Secteur d'activité

L'Accompagnement CEP

Sur les 58 dossiers validés, 9 salariés cadres ont été accompagné par L'APEC et 49 salariés ont été accompagné par ANTHEA RH;



[La Validation des Acquis de l'Expérience, VAE]



La VAE est une mesure qui permet d'obtenir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle grâce à l'expérience.

La certification doit être enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou au Répertoire Spécifique (RS).

L'ordonnance du 01/04/2020 a donné la possibilité aux Transitions Pro de financer la VAE à hauteur de 2 000 € (forfait), et ce de mai 2022 à juin 2023



Caractéristiques des dossiers

- 12 dossiers étudiés
- 12 dossiers acceptés
- Soit 100% d'acceptation

Caractéristiques des dossiers et des demandeurs



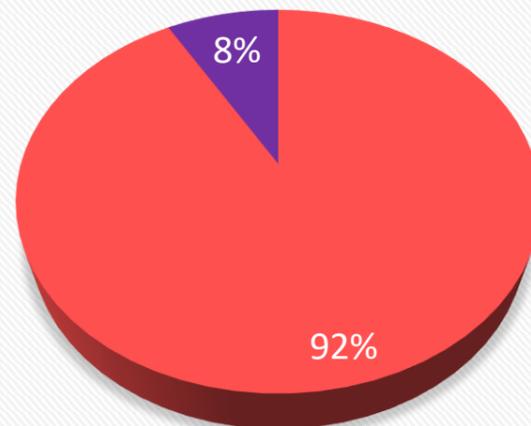
100 % des demandes ont été acceptés, pour un montant global de 24 000 €



42% des bénéficiaires ont de 25 à 34 ans



83 % des candidats visaient une certification niveau Bac ou supérieur au BAC



■ Femmes ■ Hommes



Formatrice depuis 6 ans, la VAE était pour moi l'opportunité de valider mon expérience par un titre professionnel de formateur professionnel pour adultes.

La VAE m'a semblé très adaptée: pas besoin de suivre une nouvelle formation pour obtenir un diplôme !

Je peux maintenant légitimer ma compétence à exercer ce métier et obtenir la reconnaissance de mes pairs.

ISABELLE

Formatrice





T
PRO
Corsica

Transitions Pro Corsica s'est attelé en cette année 2022 à travailler plus que jamais en réseau afin de mener une réflexion commune et harmonisée sur la reconversion professionnelle des salariés.

Fort de ces partenariats, Transitions Pro Corsica poursuivra ses diverses collaborations et fera de 2023 une année d'échanges, faisant la part belle aux réunions d'information à destination de ses bénéficiaires et partenaires mais également aux réunions d'appui à la professionnalisation de l'ensemble des acteurs de l'orientation et de la formation sur le territoire.

Dans ce même esprit, Transitions Pro Corsica continuera son développement digital afin d'être toujours plus accessible à tous sur l'ensemble du territoire insulaire.

Son équipe continuera à mettre à disposition son expérience et son savoir-faire afin d'accompagner au mieux chaque projet professionnel. Et ce, avec un seul objectif : promouvoir l'ensemble des dispositifs et valoriser ses missions, notamment le contrôle qualité des actions de formation et le suivi de la mise en oeuvre du CEP.

Par ailleurs, force est de constater que l'arrivée du nouveau dispositif «Transitions Collectives» début 2021, démontre une nouvelle fois que Transitions Pro Corsica est reconnu comme un acteur incontournable de la reconversion professionnelle des salariés.

NOSENJEUX POUR DEMAIN? CONTINUER À...

PROMOUVOIR Transitions Pro Corsica auprès de ses différents publics,
RENFORCER nos missions de gestion et de financement,
DÉVELOPPER nos partenariats

**LE PLUS
DUR ÇA
A ÉTÉ D'
Y CROIRE**

Transitions Pro Corsica

Siège

28 Avenue Colonel
Colonna d'Ornano,
immeuble Sampolo Bat B
20000 Ajaccio



PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Corsica

04 95 20 57 79

www.transitionspro-corsica.fr

